D C146
f. L2A12
Hist

En Presence des Conseillers & Notaires du Roy a Paris soussignés Mr Gabriel Denis Treuil Licentié ès Loix demeurant rue Ste Avoye Parroisse St Merry, au nom et comme Curateur aux causes et Tuteur onéraire aux actions immobiliaires de très haut et très puissant Prince Monseigneur Jean Bretagne Charles Godefroy duc de la Tremoille et de Thouars, Prince de Tarente Comte de Laval et de Montfort Baron de Vitré, Marquis d'attichi Pair de france, Colonel des Grenadiers de france President né des Etats de Bretagne Emancipé par son mariage Et encore le d. Sr Treuil au nom et comme Procureur de mondit Seigneur duc de la Tremoille fondé de sa procuration generale pour la regie et administration de ses biens et affaires et le recouvrement de ses revenus passée devant Me de Langlard l'un des Notaires soussignés qui en a la minutte et son confrere Le treize may Mil Sept cent cinquante un

A le d. Sr Treuil es d. noms reconnu avoir reçu de tres haute et très puissante dame Madame Marie Catherine de Chavagnac Ve de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur Edouard Dumontier Marquis de la fayette Seigneur et Baron de Vissac St Romain, Jax fix Et autres Lieux tant en son nom que comme tutrice de ses Enfans mineurs par les mains du Sr antoine Simeville Bourgeois de Paris demeurant rue de Condé Parroisse St Sulpice a ce present qui des deniers a luy a cet Effet tuice par M.r de la fayette a payé aud. S.r Treuil en la presence et du Consentement de très haute et Très Puissante Princesse Mad.e Marie Victoire hortense de la Tour d'auvergne V.e de Très haut et Très Puissant Prince Monseig.r Charles Rene armand duc de la Tremoille et de Thouars, Pair de france aussy Prince de Tarente Comte de Laval et de Montfort Baron de Vitré Marquis d'attichy President né des Etats de Bretagne Premier gentilhomme de la Chambre du Roy Colonel du Regiment de Champagne Gouverneur de l'Isle de france Mere de Mond. Seigneur duc de la Tremoille, sa Curatrice aux causes et Tutrice honoraire a ses actions immobilieres demeurante en son hotel rue S.te avoye P.r S.t Merry

La Somme de Seize mille Six cent Soixante Six Livres huit Sols Sçavoir Seize mille Livres restans dud. de Celle de Vingt Six mille livres prix de la vente faitte par mad.te dame duchesse de la Tremoille Tutrice honoraire et le d. S.r Treuil Tuteur onéraire de Mond. Seigneur duc de la Tremoille a lad.te dame marquise de la fayette tant en son nom que comme Tutrice de ses d. Enfans mineurs, du bois de la fayette designé au contract de la d.te vente passé devant Mathis qui en a la minutte et son confrere Notaires a Paris le Vingt Sept juin mil Sept cent cinquante deux

Et Six cent Soixante Six livres huit Sols faisant avec huit cent livres cy devant payées par quittance qui avec ces énoncé

ne Servira que d'un Seul et mesme acquit, Celle de quatorze
Cens Soixante Six Livres huit Sols pour les interests des dits
Seize mille Livres depuis le vingt Sept juin mil Sept cent
Cinquante deux jusqu'à cejour, vingtieme le deux Sols pour
Livres du Dixieme deduits

De laquelle premiere Somme de Seize mil Six cent
Soixante Six Livres huit Sols led. S.r Treuil aud. nom quitte
et decharge lad.tte D.e Marquise de la fayette esd. noms
Mond. S.r De la fayette et ledit S.r Simeville auquel il a
remis La grosse en parchemin dud. Contract de vente sur
Laquelle sa minutte et autres pieces qu'il appartiendra le
dit S.r Treuil aud. nom consent mention des presentes
estre faittes par les notaires requis fait et passé à Paris
scavoir a l'Egard de mad.te D.e Duchesse de la Tremoille
en son hotel Sud. et a l'Egard des autres parties es
Etudes L'an mil Sept cent cinquante quatre
Le Cinq juin et ont Signé la minutte des presentes
demeurée a M.e Aleaume Notaire.

Scellé Led.
Jour et an

Aleaume

Laclat

De Langlard

# TWO BLANK

# PAGES NOT

# SCANNED

Papiers

Consernant L'honorable General
Lafayette que Le Citoyen Thomas grand
granchiev a trouvé Dans Les minuttes De
Son pere

il Se Recommande a votre protection
S'il peut Etre util a Sa patrie.